



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES MANDAT 2023-2024



Édito

CMJ, c'est reparti !

Tu as entre 11 et 14 ans (à la date du 1er janvier 2023), tu as envie de faire bouger ta Commune, tu es motivé ? Le Conseil Municipal des Jeunes est fait pour toi.

Cette instance souhaitée par le Conseil Municipal a pour but de donner une place active aux jeunes citoyens de Mésanger.

Le CMJ est composé de jeunes, d'élus du Conseil Municipal et de l'animatrice jeunesse.

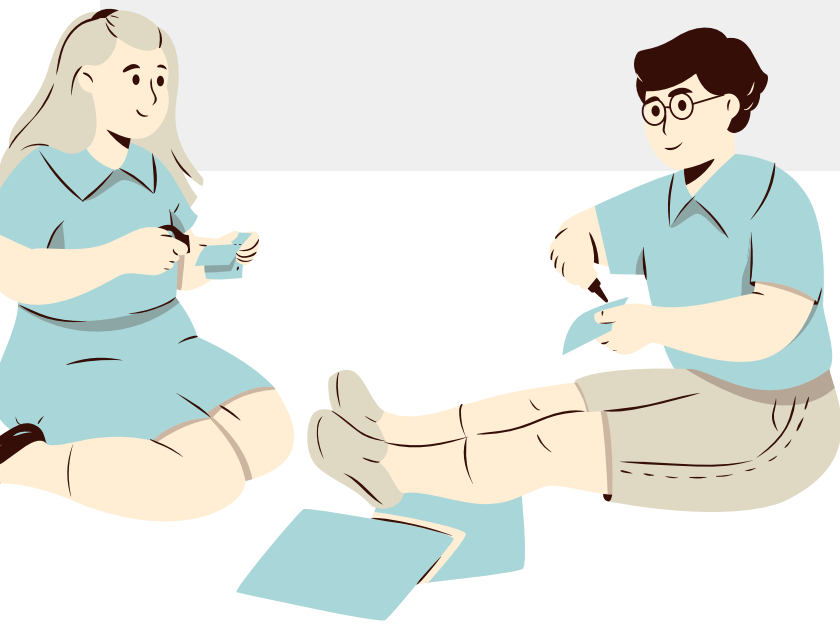
Le nouveau CMJ ainsi créé deviendra force de proposition afin d'élaborer son propre programme d'action.

Les précédents mandats CMJ ont montré l'engouement de la population pour les différentes actions proposées.

Les jeunes ont fait preuve d'initiative et d'autonomie pour mener des projets de services à la population jusqu'à présent inexistants à Mésanger : Séance Cinéma, Festiv'été, Marche Gourmande, Christmas Party, Festival'o....

Un nouveau mandat s'ouvre pour deux ans, inscris-toi sans tarder pour rejoindre l'aventure.

Ludovic Leduc
Adjoint Enfance-Jeunesse



Le CMJ, de quoi s'agit-il ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est constitué de jeunes volontaires âgés de 11 à 14 ans à la date du 1er janvier 2023 (nés de 2009 à 2012).

Les jeunes conseillères et conseillers sont élus pour deux ans.

Le CMJ est composé de : Nadine YOU - Maire de Mésanger, Ludovic LEDUC – Adjoint à l'Enfance-Jeunesse, Marina LUCAS - Conseillère Municipale et Sandrine BRANCHEREAU - Conseillère Municipale.

Les jeunes élus se réunissent *au minimum* 1 fois pendant les vacances scolaires (des réunions auront lieu hors vacances scolaires si les projets le nécessitent) afin de débattre et mettre en place de nouveaux projets concernant la ville.

Le CMJ : Pourquoi ?

REPRÉSENTER TOUS LES JEUNES AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, EN TENANT COMPTE DE LEURS ATTENTES ET DE LEURS PROJETS

METTRE EN PRATIQUE LA CITOYENNETÉ ET LA DÉMOCRATIE

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PRISE DE RESPONSABILITÉS

PROPOSER, PRÉPARER, RÉALISER DES PROJETS ET ACTIONS CONCRETS

Charte du CMJ

Le jeune Conseiller(e) Municipal(e) est au service des autres :

- Il représente les jeunes
 - Il s'engage à respecter l'avis et les idées d'autrui.

- Il doit être attentif et honnête.

Il doit œuvrer dans l'intérêt général et ne pas

- céder aux pressions de la part d'une personne ou d'un groupe.

Il s'engage à prendre ses responsabilités et à argumenter

- ses prises de position. Il doit réfléchir aux projets proposés et si possible les réaliser.

- Il doit aussi favoriser l'expression des personnes.

- Il doit avoir une attitude citoyenne, montrer l'exemple et s'engager à respecter la présente charte.

- Il s'engage à être assidu au travail du Conseil Municipal des Jeunes.

Il s'engage à être présent pour les réunions. En cas

- d'absences répétées, consécutives et non justifiées (3 fois), son mandat sera remis en question afin de favoriser la participation d'un autre jeune candidat.

Le CMJ est un engagement de ta part pour une durée de 2 ans. Ta présence aux réunions et ta participation aux projets sont très importants.

Qui peut devenir conseiller ?

Peut se présenter tout jeune résidant sur la commune de Mésanger, âgé de 11 à 14 ans à la date du 1er janvier 2023 (né de 2009 à 2012).

**Les dossiers de candidature sont à retirer :
du 5 septembre au 28 octobre 2022.**

La candidature

Pour candidater, il te suffit de remplir la fiche de candidature et le questionnaire



Dépose ces deux documents à la Mairie de Mésanger à l'attention de Madame la Maire avant le 28 octobre 2022

La rencontre



Une fois ton dossier déposé, tu seras contacté par la Mairie de Mésanger afin de convenir d'un temps de rencontre avec les autres jeunes intéressés par le CMJ. Un bon moyen pour apprendre à se connaître et commencer à parler de vos envies concernant votre futur mandat en qualité de conseiller.

Intégration du CMJ

Après cette rencontre, tu seras contacté pour ton premier CONSEIL MUNICIPAL JEUNES en qualité de conseiller, pour cette occasion tes parents seront invités.



Les projets du CMJ



Faites Fête l'été



« Nettoyons ensemble
Mésanger » le 28 août 2021



Christmas Party
2021

« Réaménagement
du patio » de la
résidence de l'étoile



Calendrier

**Du 5 septembre au 28 octobre
2022**

Période d'inscription

**16 décembre 2022 (à
confirmer)**

Investiture à 18h30 en salle du
Conseil Municipal de la Mairie,
suivie d'un verre de l'amitié. Les
parents des jeunes élu(e)s sont
également conviés.

06 janvier 2023 (à confirmer)

Première réunion plénière du CMJ
à 18h30, en salle du Conseil
Municipal de la Mairie

30 novembre 2022

Rencontre avec les candidats

1er janvier 2023

Début du mandat

Candidature

Je soussigné(e).....

Adresse.....
.....

Code Postal

Ville.....

Date de naissance/...../.....

Age (au 1er janvier 2023) :

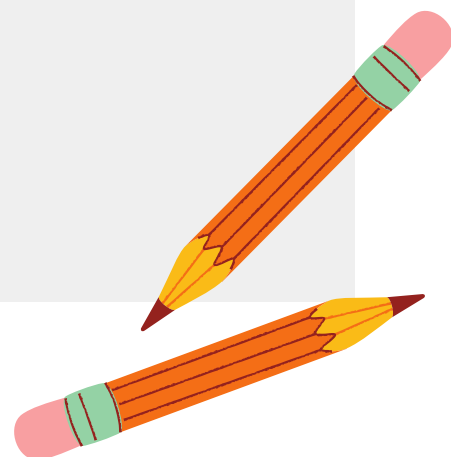
- 11 ans (2012)
- 12 ans (2011)
- 13 ans (2010)
- 14 ans (2009)

Déclare me porter candidat(e) au CMJ de la ville de Mésanger

Fait à, le.....

Signature des parents

Signature du(de la) candidat(e)



Autorisation parentale

Je soussigné (e), père, mère, tuteur/tutrice ou représentant(e)
légal(e)

Autorise mon enfant

- À faire acte de candidature aux prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Mésanger,
- À participer à toutes les activités inhérentes à la fonction de Conseiller(e) Municipal(e) Jeune,
- À utiliser son nom publiquement,
- À se faire photographier et filmer,

Si mon enfant est élu, je m'engage à tout mettre en œuvre pour qu'il soit présent aux différentes réunions et à le soutenir dans les démarches entreprises lors de ces deux ans.

Je déclare sur l'honneur que mon enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile».

Fait à, le.....

Signature

Questionnaire

Décris-toi en quelques phrases

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont tes centres d'intérêts ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment as-tu connu le CMJ ?

.....

.....

.....

.....

As-tu des idées de projets que tu aimerais mettre en place sur la commune de Mésanger ?

Si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contact



Si tu as des questions sur
le CMJ tu peux nous
contacter à cette
adresse :

cmj@mairiemesanger.fr